

COMMEMORATION

Devoir de mémoire



*La municipalité et les membres de l'Amicale des Combattants de Charentilly invitent les habitants à commémorer **l'armistice de la fin de la guerre 1914-1918**

le lundi 11 Novembre. Rendez-vous à 11h devant la maison des Associations pour

cette cérémonie. A cette occasion dans le cadre du projet commémoratif « 80 ans de la libération », proposé par l'Union Départementale des Associations de Combattants et Victimes de Guerre d'Indre et Loire et le Service Départemental d'Indre et Loire de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre, un arbre de la libération sera planté près du monument aux morts et une plaque commémorative apposée. Le 11 Novembre est bien sûr la commémoration de l'Armistice de 1918 mais elle est aussi la journée nationale d'hommage à tous les « morts pour la France » dont ceux de la Seconde Guerre Mondiale.

VIE DU VILLAGE

Informations

*L'opération « **Une naissance, un arbre** » est reconduite: les arbres seront plantés le samedi 23 Novembre sur le site du verger au pied de la passerelle. Il s'agit des enfants nés dans l'année civile 2023. Leurs parents seront avertis individuellement.

*Fort de ses 14 années d'expérience en ostéopathie, spécialisé en périnatalité et douleurs neuro-méningées (Sclérose, NCB...) M. Arthur VANDAME, charentillais depuis un an, rejoint l'équipe du cabinet de rééducation de Charentilly au 149 route du Mans, en tant qu'**ostéopathe**.

*Chaque Français dès 16 ans doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches avant ses 25 ans, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...). Pour ce faire, il faut se présenter en mairie avec sa carte nationale d'identité, le

livret de famille et un justificatif de domicile aux noms des parents (de type facture électricité, eau...).

***Commission d'Action Sociale** : Suite à un sondage parmi les seniors du village à partir de 70 ans, il est apparu qu'une majorité préférerait que le repas festif soit maintenu, mais plutôt au printemps. Les élus ont donc décidé de programmer cette belle journée de fête, de rencontres et d'échanges le 16 mars 2025 à l'occasion de la St Patrick. Cependant, en novembre, pour clore l'année 2024, la municipalité offrira, comme les autres années, un cadeau gourmand à tous les aînés de plus de 75 ans.

ANIMATIONS

AGENDA du mois à venir



***L'Association des Parents d'Elèves de Charentilly** participe au financement des projets pédagogiques de l'école. A l'approche des fêtes de Noël, l'APEC vous propose une vente de thés, infusions et

accessoires « Au Paradis du Thé » (entreprise orléanaise humaine, écologique et produits sans pesticides ni engrais chimiques). Catalogue disponible en mairie et à l'école ou sur le site www.auparadisduthe.com. Date limite des commandes le 22 novembre 2024 à 17h. Règlements (espèces, chèques) et bons de commande à déposer dans la boîte aux lettres de l'APEC (devant l'école). Livraison garantie avant Noël ! Bon de commande joint à cet écho.

*L'U.S.C. vous informe de la tenue de **son assemblée générale** le mardi 5 Novembre à 20h30 à la salle Madeleine Guillemot.



* Le samedi 16 Novembre la section Bibliothèque du Comité des Fêtes vous convie à sa **matinée des écrivains** à la salle Madeleine Guillemot de 9h à 13h. Venez échanger avec des auteurs passionnés.



*Le dimanche 17 Novembre Charentifête organise sa seconde **bourse puériculture** (jouets et vêtements) à la salle Madeleine Guillemot de 9h à 16h. Buvette et grignotage sur place. Parents et grands-parents venez faire des affaires !

*L'association Cach37 basée à Semblançay organise le dimanche 17 Novembre à la halle sportive de Charentilly une journée portes ouvertes dédiée à la découverte de **l'aéromodélisme** en salle. Ce jour-là cette activité vous sera proposée gratuitement avec accueil du public de 10h à 12h et de 14h à 18h, avec crêpes et buvette.



Croix St Jean pour laisser les chaussées libres de circulation aux agriculteurs.

*Enedis profite des travaux pour travailler à la pose d'un transformateur.

*L'entreprise Colas interviendra sur novembre pour effectuer l'enrobé du trottoir côté impair, avec changement de bordures, jusqu'au numéro 19 inclus puis procédera ensuite aux enrobés sur les tranchées de la rue faites par la société VLSTP.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Action



*C'était une de leurs idées de campagne : après l'installation de nichoirs à oiseaux, ce sont des **distributeurs de sacs à déjections canines avec poubelle** qui ont été installés : l'un derrière la mairie à côté de la boîte à livres, l'autre à côté du restaurant scolaire. Espérons qu'ils seront utilisés à bon escient.

MAIS ENCORE

A noter déjà pour le mois suivant...

Le week-end du 7 et 8 décembre sera bien animé aussi :

*Le samedi 7 décembre l'Environ Charentillais organise une soirée musicale, le **REBLO'SON** avec restauration en extérieur sur le parking du stade, ambiance station de sports d'hiver. Réservation obligatoire avant le 23 Novembre pour les repas, voir flyer joint.

*Le samedi 7 décembre l'Association **Solidarité Madagascar** organise, salle Madeleine Guillemot, une vente de vêtements seconde main de 9h30 à 13h30 et le dimanche 8 décembre un loto à partir de 14h.

VOIRIE

travaux

*Les travaux d'enfouissement de la ligne 20 000 volts progressent. A ce propos, vous l'aurez sans doute remarqué, c'est **ENEDIS** et non le SIEIL qui effectue ces travaux.

*Rue du Moulin Moreau, les travaux concernant l'adduction d'eau potable avancent. A ce titre une importante **coupure d'eau** aura lieu le mardi 5 Novembre de 9h à 15h pour l'emprise des secteurs : Moulin Moreau, Arche, Château Gaillard, Colombe, Goguerie, Huronnière, Moulin Robert, Route du Mans, RD938, Patureaux, Bellevue, la Touche, Parassière. La rue du Moulin Moreau restera environ encore 1 mois en travaux. Les mêmes procédures seront reconduites : ordures ménagères aux extrémités, circulation interdite sauf pour les riverains, stationnement interdit sur l'ensemble de la rue des Mailleries (interdiction de stationner devant la boulangerie et le cabinet médical) et de la rue de la

ÉTAT CIVIL

Décès :

- le 19/10/2024 : Mme Yvonne DELORME, 99 ans.

Erratum sur l'écho de septembre : Mme BRUERE est décédée le 14/08 et non le 19/08/2024.

MAIRIE

Horaires & Communications

Tel : 02 47 56 65 46

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet : www.charentilly.com

Pages Facebook et Instagram

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s

reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi de 8h à 12h

Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : de 8h à 12h

AGENCE POSTALE :

Lundi de 9h à 12h - Mercredi : de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h - Samedi : de 8h30 à 10h30

Feuillelet accueil nouveaux arrivants et plan du village disponibles sur le site internet, index « Bouger, sortir et découvrir », 9^{ème} onglet

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 12 Novembre 2024, à 19h salle du Conseil.

Les Procès-Verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune dès leur validation.